

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le samedi 28 mars 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence du doyen d'âge du Conseil, Monsieur Michel FALCONNET.

Date de convocation du conseil municipal : le mardi 24 mars 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRYPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Jean-Charles CONTE, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Madame Julie KNITL-GUIDICI, Monsieur Michel FALCONNET, Monsieur Eddy QUEMET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER.

Absents avec pouvoir :

Madame Elodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET, Monsieur Benoit MUNOZ à Madame Emilie PEZET, Monsieur Manuel DEFORES à Madame Filiz KWIATKOWSKI.

Secrétaire de séance :

Madame Françoise OLIVE,

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 24
- Nombre de conseillers représentés : 3

2026 - 007 - ÉLECTIONS : Installation du nouveau Conseil Municipal

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen d'âge du Conseil, Monsieur Michel FALCONNET, conformément aux dispositions de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur Cédric MAUREL, Maire sortant, ne pouvant assurer la présidence de la séance.

Le président de séance a procédé à l'appel nominal des élus afin de vérifier si le quorum était atteint. Il a dénombré 24 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était bien posée.

Par la suite, Monsieur le président de séance a procédé à la désignation du secrétaire de séance. Il s'agit de Madame Françoise OLIVE, ainsi que deux assesseurs : les 2 benjamins de l'assemblée : Madame Alicia RIEU et Monsieur Pierre ESTRYPEAU (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le président de séance a procédé à l'installation du conseil municipal et à la lecture des noms, dans l'ordre de la proclamation des résultats du 22 mars 2026 :

Monsieur	MAUREL	Cédric
Madame	SANCHEZ	Alexia
Monsieur	BLOYET	Anthony
Madame	OLIVE	Françoise
Monsieur	COLOMBIES	Julien
Madame	RIVIERE	Christel
Monsieur	ESTRIPEAU	Pierre
Madame	HERRANZ	Nathalie
Monsieur	CONTE	Jean-Charles
Madame	ANDREU	Véronique
Monsieur	MANSUY	Fabrice
Madame	BONNET	Christine
Monsieur	ANGLES	Cédric
Madame	FOURCADE	Emmanuelle
Monsieur	BONNAFAOUS	Frédéric
Madame	KNITL-GUIDICI	Julie
Monsieur	FALCONNET	Michel
Madame	PEREZ	Elodie
Monsieur	QUEMET	Eddy
Madame	RIEU	Alicia
Monsieur	BOUREZ	Jean-Marc
Monsieur	PEZET	Emilie
Madame	LELAN	Thierry
Monsieur	KWIATKOWSKI	Filiz
Madame	MUNOZ	Benoît
Monsieur	CHABRIER	Marie
Monsieur	DEFORES	Manuel

Monsieur le président de séance a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le Maire,



Cédric MAUREL